

Historique du site

1960 - 1990

Plusieurs plans d'eau sont déjà présents sur le nord du site de la Cocharde. Ces plans d'eau ne sont pas naturels et résultent d'une exploitation ancienne de granulats alluvionnaires (sables et/ou graviers) dans les années 1960.



1987

1990 - 2000

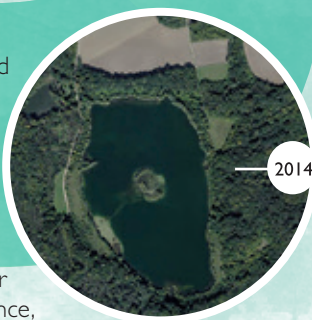
L'exploitation de la carrière reprend en 1990 de manière plus conséquente et mécanisée. À certains endroits, la profondeur de la nappe est atteinte et on voit l'eau affleurer tandis qu'à d'autres on distingue les granulats très clairs.



1993

Depuis 2000

L'exploitation de la carrière prend fin vers 2000. En 2008, la Région achète le site de la Cocharde, mais progressivement le site s'embroussaille. À partir de 2015, une convention de partenariat est signée entre Île-de-France Nature, structure gestionnaire pour le compte de la Région Île-de-France, et l'AGRENABA.



2014

et sans intervention humaine

Visiter la Réserve

La Réserve naturelle nationale de la Bassée, située à **15 minutes au sud de Provins**, abrite sur 854 hectares un **patrimoine naturel d'exception**. Venez découvrir la faune et la flore rares de ce territoire à travers nos sentiers pédagogiques.

Contactez l'AGRENABA : Maison de la réserve
1 rue de l'Eglise - 77114 Gouaix - Tél.: 01 64 00 06 23
Mail : labassee@espaces-naturels.fr
Horaires : 9h - 12h / 14h - 17h du lundi au vendredi

www.reserve-labassee.fr



IMPRIMER*



La Réserve naturelle nationale de la Bassée constitue un site remarquable et fragile. Aidez-nous à le préserver en respectant au cours de votre promenade, ces quelques règles :



Conception et réalisation : AGRENABA.
Crédits photos et dessins :
AGRENABA, G. Gilbert, IGN et S. Koval.
Avec la participation financière
d'Île-de-France Nature
et de la Région Île-de-France.



Le sentier de LA COCHARDE

À la découverte de la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée

Ouvert toute l'année
sauf les dimanches et jours fériés
du 15 septembre au 15 mars



Réserve Naturelle
LA BASSEE



Le sentier

Le sentier de découverte de la Cocharde vous propose de faire le tour d'un **plan d'eau** issu d'une **ancienne carrière** d'extraction de granulats.

Véritable **réservoir de biodiversité**, vous traverserez lors de votre balade plusieurs **milieux naturels emblématiques** de la **Réserve naturelle nationale de la Bassée** : boisements alluviaux, fourrés arbustifs, saulaies blanches, roselières, ourlets calcicoles et prairies humides.

Le sentier de découverte vous permettra également de découvrir la vie tumultueuse de « **Mirabelle le Crapaud commun** » au fil des saisons à travers des panneaux pédagogiques répartis le long de ce parcours de **2 km**.

Aujourd'hui, ce site est **préservé et géré** par **Île-de-France Nature** pour le compte de la **Région Île-de-France** en lien étroit avec l'**AGRENABA** (gestion concertée, animations gratuites, suivis naturalistes...)

La gestion du site

Dans nos régions, les espaces ouverts que sont les prairies, les pelouses et les ourlets, ne se maintiennent que par l'action de l'Homme. Le pâturage et la fauche mis en place sur le site de la Cocharde permettent de limiter la fermeture du milieu en raison de l'installation des arbustes et des arbres. En effet, sans ces interventions, ces habitats se convertiraient progressivement en milieu forestier.

État d'un milieu ouvert avec intervention



Pour vous orienter sur le parcours suivez **Mirabelle le Crapaud commun**.



Parking



Panneaux pédagogiques "Mirabelle le Crapaud commun"

La forêt alluviale

Avec son allure de jungle liée à sa végétation très dense et à ses lianes, cette forêt a besoin, pour son maintien, d'inondations régulières liées à la dynamique du fleuve et des nappes souterraines.

Cette forêt est composée essentiellement de Frênes élevés, de Chênes pédonculés et d'autres espèces plus rares telles que des Ormes lisses.

Frêne élevé

Fraxinus excelsior

Seul arbre de France ayant les bourgeons noirs, cette essence est la 3^{ème} la plus répandue du territoire. Malheureusement, une maladie liée à un champignon, la Chalarose, décime sa population depuis les années 2010.

Muscardin

Muscardinus avellanarius

Petit rongeur arboricole, aussi appelé "Rat d'or", il est très discret et difficile à observer étant donné son mode de vie nocturne. Il raffole des noisettes qu'il mange en créant une ouverture en forme de cercle quasi parfait et avec peu de traces de dents !

Vigne sauvage

Vitis vinifera subsp. sylvestris

Liane sauvage à l'écorce brun foncé, cette vigne, ancêtre de celle cultivée, est liée aux crues car l'humidité crée des conditions favorables au développement de ses plantules. La Bassée abrite un des derniers bastions français de cette espèce.

Cuivré des marais

Lycaena dispar

Papillon de jour protégé à l'échelle nationale et classé d'intérêt communautaire à l'échelle de l'Europe, ce papillon affectionne les prairies humides présentant ses plantes hôtes, les oseille sauvages (*Rumex sp.*).

Violette élevée

Viola elatior

Cette petite herbacée classée "en danger" sur la liste rouge de la flore de France se développe sur un sol humide. Pas la peine de chercher sa fleur pour l'humier, son odeur reste faible comparée à celle de la Violette odorante.

Anax empereur

Anax imperator

Parmi les plus grosses libellules de France, les Anax patrouillent sur leur territoire à la recherche de proies et d'éventuels compétiteurs alors immédiatement chassés. On les repère à leur grande taille, leur vol très stable et leur couleur bleutée.

Ces milieux ouverts inondés une partie de l'année permettent à une flore très spécifique de se développer.

Cette végétation est cruciale à préserver car elle est soumise à de nombreuses menaces telles que la fermeture des milieux, l'assèchement, le drainage des zones humides...

La roselière

Milieu typique des bordures de plan d'eau dominé par les roseaux, mais englobant de nombreuses espèces de végétaux hydrophiles ("hydro" pour "eau" et "phile" pour "aime"), la roselière est un lieu de reproduction et de nourrissage pour de nombreux invertébrés et oiseaux.

Zeuzère du roseau

Phragmataecia castaneae

Ce papillon nocturne pond ses œufs dans les tiges de roseaux. Les larves peuvent s'y développer pendant plusieurs années avant de se métamorphoser pour atteindre le stade adulte.

Rousserolle effarvatte

Acrocephalus scirpaceus

Cette espèce a pour cousine la Rousserolle turdoïde, également présente sur la réserve, mais moins commune à observer. Ces deux rousserolles nidifient entre les tiges de roseaux et hivernent en Afrique sub-saharienne.

Roseau commun

Phragmites australis

Plante de la famille des Poacées, anciennement appelées les Graminées, le nom "roseau" est souvent utilisé pour regrouper toutes les plantes à longues tiges du bord de l'eau. Elle se trouve souvent à proximité des massettes et des iris.

Brochet

Esox lucius

Avec son corps allongé et affûté, ce chasseur s'approche à une trentaine de centimètres de ses proies pour fondre dessus à 50km/h. Sa présence témoigne du bon état du milieu étant donné qu'il est au sommet d'une longue chaîne alimentaire.

Potamot

Potamogeton sp.

Les potamots forment des herbiers propices aux cachettes pour la faune aquatique. Une des méthodes qu'ils utilisent pour se reproduire est la multiplication à partir d'un "turion" qui correspond à un bout de la plante qui se détache et qui deviendra par la suite un nouvel individu.

Limnée

Lymnaea sp.

Escargot aquatique, il doit remonter régulièrement à la surface car il respire avec des poumons. Il se nourrit d'algues microscopiques et de bactéries qui prolifèrent sur les plantes aquatiques.

Une végétation riche se développe sous ces eaux. Avec ses 15 hectares de surface en eau, le plan d'eau de la Cocharde abrite de nombreux herbiers aquatiques dont certains sont constitués par des "characées", algues aux multiples rôles pour les poissons, amphibiens et invertébrés qui y trouvent refuge, nourriture et oxygène.

La saulaie blanche

Végétation très dynamique à la croissance rapide, elle a besoin d'eau à proximité. On parlera de ripisylve ("ripi" pour "rive" et "sylve" pour "bois"). Zone tampon entre eaux et forêts, elle tolère une forte variation des niveaux d'eau.

L'espèce dominante qui la compose est, comme son nom l'indique, le Saule blanc (*Salix alba*).

Lamie tisserand

Lamia textor

Insecte de l'ordre des coléoptères, appréciant les bois tendres aux branches cassantes, tels que saules et peupliers, il se nourrit en mangeant leur écorce.

Saules

Salix sp.

Leur croissance rapide en fait des colonisateurs efficaces, on parle d'essence "pionnière". En France, on dénombre plus de 30 espèces de saules, sans compter les hybrides fort nombreux !

Martin pêcheur

Alcedo atthis

Flèche bleue traçant au dessus de l'eau, ce pêcheur hors pair est repérable facilement. Son chant s'apparente à un "zii-ti" très aigu lorsqu'il pêche. Il niche en creusant un terrier dans les berges.

Orchis pyramidal

Anacamptis pyramidalis

Cette fleur s'observe en grand nombre sur les ourlets calcicoles. On la reconnaît à son port conique et à sa couleur rosée. En tout, 17 espèces d'orchidées ont été recensées sur la réserve.

Œdipode turquoise

Œdipoda caerulea

L'œdipode est un orthoptère extrêmement mimétique de la famille des criquets.

S'il est dérangé, il décolle en laissant apparaître la couleur vive de ses ailes postérieures.

Le prédateur poursuit alors cette couleur qui disparaît une fois l'insecte posé et immobile.

Flambé

Iphiclidia podalirius

Grand papillon diurne d'environ 7cm d'envergure, le Flambé est un des plus grands papillons observables en France métropolitaine. Lié aux plantes de la famille des Rosacées, il pond notamment sur les prunelliers, cerisiers et aubépines que l'on trouve en nombre autour de ces ourlets.

Zone de transition entre la prairie et les espaces arbustifs et boisés, l'ourlet calcicole possède un sol composé d'alluvions calcaires qui drainent l'eau en profondeur.

Ces conditions permettent aux plantes ne nécessitant pas une grande humidité de s'installer et de s'épanouir.

La prairie humide

Le plan d'eau

L'ourlet calcicole